

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2009-2010)
LE 15 SEPTEMBRE 2009**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Diane Soucy, vice-présidente du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 15 SEPTEMBRE 2009 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME DIANE SOUCY, ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)
Josyane Desjardins (16)
Marie-Louise Kerneïs (7)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

MM. les commissaires représentants du comité de parents

Luc Joly, niveau primaire
Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Michelle Fournier, directrice générale adjointe
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Éric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières
Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

ÉTAIENT ABSENTS

M^{mes} Claudette Labre-Do (13), Catherine Martin (9), commissaires
M. Éric Allard (10), commissaire

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-03080-09-09

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise-Beauchamp-Brisson, commissaire, que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2009

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes - Validation

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Égout pluvial et canalisation de fossé – École Sainte-Clotilde : Appel d'offres # P-04-073-09

11.02 Réaménagement de l'entrée principale – École Louis-Cyr : Appel d'offres # P-03-076-09

11.03 Réaménagement de l'entrée principale – École Daigneau : Appel d'offres # P-02-077-09

11.04 Réfection de surface sportive – École Saint-Jude : Appel d'offres # P-15-047-08

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.01 Entretien de la fibre optique

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

13.01 Adjudication des contrats de transport de type berline ou familial

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. Remboursement des frais de déplacement

En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.E.-03081-09-09

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AOÛT 2009

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une

copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire, que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2009.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2009 soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES - VALIDATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, confirme ne pas avoir eu de questions relativement à la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 3 juin 2009 et se terminant le 10 septembre 2009.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-03082-09-09

11.01 ÉGOUT PLUVIAL ET CANALISATION DE FOSSÉ – ÉCOLE SAINTE-CLOTILDE : APPEL D'OFFRES # P-04-073-09

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Viau, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'égout pluvial et la canalisation de fossé à l'école Sainte-Clotilde à **Réal Chenail Transport Inc. (Saint-Rémi)** pour un montant forfaitaire de trente-deux mille cinq cent dix-sept dollars et quatre-vingt cents (**32 517,80 \$**) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 8 septembre 2009.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03083-09-09

11.02 RÉAMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE PRINCIPALE – ÉCOLE LOUIS-CYR : APPEL D'OFFRES # P-03-076-09

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'aménagement de l'entrée principale à l'école Louis-Cyr à **J.P. Énergie Design Inc. (Saint-Hubert)** pour un montant forfaitaire de quatre-vingt-dix-huit mille deux cent un dollars et quatorze cents (**98 201,14 \$**) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 8 septembre 2009.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03084-09-09

11.03 RÉAMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE PRINCIPALE – ÉCOLE DAIGNEAU : APPEL D'OFFRES # P-02-077-09

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'aménagement de l'entrée principale à l'école Daigneau à **Polyval Construction Inc.** pour un montant forfaitaire de trente-cinq mille sept cent quatre-vingt-douze dollars et soixante-six cents (**35 792,66 \$**) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 8 septembre 2009.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03085-09-09

11.04 RÉFECTION DE SURFACE SPORTIVE – ÉCOLE SAINT-JUDE : APPEL D'OFFRES # P-15-047-08

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Joly, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection de surface sportive à l'école Saint-Jude à **Avantage Sport Inc. (Boisbriand)** pour un montant forfaitaire de vingt-neuf mille deux cent trente-quatre dollars et soixante-trois cents (**29 234,63 \$**) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 21 mai 2009.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

C.E.-03086-09-09

12.01 ENTRETIEN DE LA FIBRE OPTIQUE

Monsieur Éric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'entretien du réseau de fibres optiques à **Les lignes Romarc Inc.** pour un montant forfaitaire de cinquante-six mille sept cent dix-neuf dollars et soixante-neuf cents (**56 719,69 \$**) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres STIC-09A et à la soumission du 9 septembre 2009.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

C.E.-03087-09-09

13.01 ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL

Monsieur Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Viau, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2009-2010 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-03088-09-09

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 16,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,
que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

A.14.02

\\510-boursier\ld\$\Textes\2009-2010\CEX\PROCES-VERBAUX\15 septembre 2009 - A.14.02.doc